



association royale
des architectes de liège

janvier-février 2012

Prochaine assemblée générale :
le 7 février 2012

Grand Prix d'Architecture Wallonie 2010
Assemblée générale à 17.00H & vernissage 18.00H

Lieu : Académie des Beaux-Arts Liège 21, rue des Anglais

LA GRENOUILLE

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale
qui, se tiendra à l'**Académie des Beaux-Arts de Liège**
21, rue des Anglais à Liège, le

mardi 7 février 2012 à 17.00 heures

17 H00 Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 6 décembre 2011
- Correspondance et communications
- Fixation de la cotisation 2012
- Présentation de membre
Serge DREESSEN, architecte indépendant, diplômé en 1984
rue Mathieu de Lexhy, 80 à 4460 Grâce-Hollogne
- Radiation de membres
- Divers

18 :00 Interruption de séance

18 :15 Vernissage de l'exposition GRAND PRIX D'ARCHITECTURE DE WALLONIE 2010

Exposition d'une sélection parmi les 191 projets construits en Wallonie durant les dix dernières années, répartis en 4 catégories :

- Logement individuel et collectif
- Equipements collectifs
- Lieux de travail
- Espace extérieurs architecturés



Dans l'attente de vous revoir nombreux, nous vous prions d'agréer, Cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

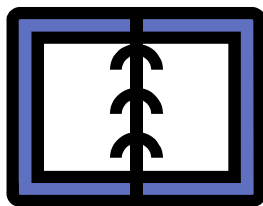
Luc HERZE, Président

ELECTIONS ORDINALES

Les candidats membre de l'association :

- GAVA Bruno
- HERZE Luc
- SAUVEUR Pierre

Notre conseil **pour un vote plus efficace** : votez pour un seul candidat.



A VOS AGENDAS !

✘ 07 février 2012 Assemblée générale : Grand Prix de l'Architecture Wallonie 2010

✘ 06 mars 2012 Assemblée générale : Sols intérieurs en béton lissé par FEBCEM

✘ avril 2012 *Pas d'assemblée générale*

✘ 08 mai 2012 Assemblée générale : AQUATIC SCIENCES sa
Les piscines naturelles

✘ 05 juin 2012 Assemblée générale :

COTISATIONS 2011 :

Membres effectifs :	125 €
Membres aspirants :	70 €
Membres pensionnés :	70 €
Membres non indépendants :	85 €
Membres jeunes architectes stagiaires à l'Ordre :	
1 ^{ère} année à l'ARALg :	GRATUIT
2 ^{ème} année à l'ARALg :	15 €
3 ^{ème} année à l'ARALg :	25 €

Parrainage d'un membre aspirant : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de 2012.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : 000-0148741-40.

Note du secrétariat : l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.
Le numéro 04-342.57.00 est réservé aux permanents d'INFOR-ARCHITECTURE

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE
Tél. : 04-340.04.60 – Fax : 04-344.40.42



L'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège et L'Association Royale des Architectes de Liège,
avec la participation de l'Union Wallonne des Architectes,

vous invitent à l'Exposition d'une sélection des projets du
Grand Prix d'architecture de Wallonie 2010

Celle-ci se tiendra dans la **salle d'exposition de l'Académie Royale des Beaux-arts de liège**,
21, rue des anglais, à liège du 8 au 17 février 2012
et sera ouverte du lundi au vendredi de 10 à 17h et le week-end de 14 à 17h.

Vernissage le mardi 7 février à 18 heures

Pour quelques moments, cette exposition marque un retour symbolique de l'architecture au sein de
l'Académie.
Elle a abrité l'École d'architecture de la Ville de Liège de (+/-) 1895 à 1970. À la faveur du succès rencontré
en 2010 (190 projets furent déposés), l'Union Wallonne des Architectes annoncera l'organisation
d'un Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2012.

ARALg , 12 quai des Ardennes, 4020 Liège - Tél. : 04.340.04.60 (secrétariat) - Fax : 04.344.40.42 - E-mail :
info@aralg.be secrétariat les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00.

© photo : Bajstock.com

Sous le patronage de Monsieur Pierre Stassart, Échevin de l'Instruction publique de la Ville de Liège



<http://www.uwa.be/mrau/grand-prix-d-architecture-de-wallonie-2010>

**Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'assurer les permanences
les samedis 11, dimanche 12 et samedi 18 février de 14.00H à 17.00H
MERCI de contacter le secrétariat par mail.**

ELECTIONS STATUTAIRES - Rectificatif -

Info-architecture :

- | | |
|-----------------------|----------------|
| • Philippe MEILLEUR | Président |
| • Luc HERZE | Vice-Président |
| • Robert DAUBIT | Secrétaire |
| • Alain GIRS | Trésorier |
| • J-C BROUILLARD | Commissaire |
| • Pierre DESSOUROUX | Commissaire |
| • Georges FOULON | Commissaire |
| • Philippe THEUNISSEN | Commissaire |

Visite organisée par l'ARALg, à Waregem chez



Cette firme a un concept groupant 3 principes fondamentaux :

- ventilation hygiénique
- protection solaire
- Ventilation nocturne intensive (nécessitant des grilles d'admission d'air nocturne particulièrement dimensionnées.)

Lors de cette journée, deux conférences en matinée ont précisé à nos 22 participants l'aspect théorique de ce concept tant dans le logement individuel que dans les lieux publics. Une visite détaillée de leur plateau de bureau et de leur salle d'exposition, nous ont montré l'aspect pratique et la gamme de leurs produits. Le but initial de cette firme est d'apporter des solutions pour le bien-être à l'intérieur de bâtiments à haut degré d'isolation et étanches à l'air, et ce par une ventilation naturelle ou pulsée, celle-ci réglable manuellement ou électroniquement.

Soyons clair, la solution amenée et évacuation naturelle de l'air est moins dynamique, elle se limite à quelques aérateurs de fenêtre et de grilles de communication. On a donc développé la solution avec extracteur mécanique, conduits, grilles et aérateur de fenêtre aux nombreuses combinaisons possibles avec éventuellement télécommande des ouvertures de gaines en raison des endroits à conditionner.

Ces systèmes doivent être associés avec une protection solaire extérieure, par rideau de fenêtre, par brise soleil horizontal ou vertical et dans ce cas il peut être coulissant ou le système le plus élaboré, les lamelles orientables commandées électroniquement en fonction de l'ensoleillement.

Un nouvel élément nous a été présenté c'est une cheminée métallique d'une trentaine de cm de diamètre dont l'intérieur comprend 3 conduits. Une pour l'amenée de l'air extérieur, l'autre pour l'évacuation de l'air vicié, le dernier pour l'évacuation des gaz d'une chaudière au gaz. Intéressant dans le cas d'appartement car il est multi-branchement et peut desservir jusqu'à 4 appartements.

La visite du bâtiment dénommé « Renson Headquarters » (arch. Jo. Crépain), comprenant au 1^{er} étage un niveau de bureau et de réceptions, nous a révélé un système de ventilation (jour, nuit, hiver, été) très ingénieux. Nous avons apprécié le silence régnant dans ce vaste bureau paysagé, vis-à-vis du bruit extérieur. Et ce, malgré le trafic de l'autoroute située presque en bordure, alors que toutes les surfaces extérieures sont totalement vitrées. Elles sont super performantes.

La journée avait été scindée en deux. A midi, un drink et un lunch appréciés de tous, ont coupé agréablement notre réunion. Cela se tenait dans un espace réception se situant au niveau bureau, avec le même développement de façade. C'est à ce moment que nous avons découvert l'insonorisation, le confort thermique et la luminosité des lieux.

Nous remercions la firme RENSON et son délégué Monsieur LABILLOY pour cette journée bien remplie, puisque nous démarrions de l'ARALg à 7.30h et y rentrions à 19.30h.

Georges Foulon



Dans ce RECAPITULATIF 2011

Voyez tout ce que vous avez pu trouver dans la Grenouille durant cette année.

A la lecture de ce récapitulatif, vous constaterez que l'Aralg maintient mensuellement le lien avec et entre ses membres au travers de ses activités, de sa dizaine d'Assemblées générales et de la parution de la Grenouille. Le contenu de la Grenouille s'est étoffé et la mise en page se veut plus attractive. Merci à Marc et à Alix qui s'y consacrent.

Georges Foulon

<u>Genre d'activités</u>	<u>Dénominations/Titres</u>	<u>Mois de parution dans le mensuel</u>
1.- Visites techniques	<ul style="list-style-type: none">SPI nouveaux bureaux à Liège + conférences	Mars
	<ul style="list-style-type: none">Déplacement en France TERREAL à Beaune	Décembre
	<ul style="list-style-type: none">RENSON à Waregem	Janvier 2012
2.- Conférences	<ul style="list-style-type: none">EPUR	Janvier-février
	<ul style="list-style-type: none">Vols dans l'habitation	Avril
	<ul style="list-style-type: none">Châssis ALTO	Juin
	<ul style="list-style-type: none">BELBETON	Novembre
	<ul style="list-style-type: none">DERBIGUM	Décembre
	<ul style="list-style-type: none">INFOR MAZOUT	Janvier 2012
3.- Articles techniques	<ul style="list-style-type: none">Programme informatique c/situation cartographique	Octobre
	<ul style="list-style-type: none">Idem c/canalisation souterraines	Décembre
4.- Compte rendu d'une visite d'exposition	<ul style="list-style-type: none">L'expo des Expositions au MAMAC	Juillet
5.- Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none">CSTC nouvelles publications	Janvier-février
	<ul style="list-style-type: none">CSTC publications Nit, Info-fiches Dossiers	Mars
	<ul style="list-style-type: none">CSTC Le nouveau guide d'entretien	Novembre
6.- Débats	<ul style="list-style-type: none">AG/Aralg - Edito du Président d'Infor La situation de l'architecte	Avril
	<ul style="list-style-type: none">AG/Aralg - La PEB	Mai
	<ul style="list-style-type: none">AG/Aralg - Le CWATUPE	Juin
7.- Urbanisme	<ul style="list-style-type: none">Quid à Droixhe	Juin
	<ul style="list-style-type: none">Les Coteaux de la Citadelle	Juin
8.- TVA	<ul style="list-style-type: none">Le point sur les taux en 2011.	Mars
	<ul style="list-style-type: none">Le point sur le taux à 6 %	Juin
9.- Comité Juridique	<ul style="list-style-type: none">365 Questions	Juillet
	<ul style="list-style-type: none">Offre de services Juridiques	Mai
10.- Listes des membres	<ul style="list-style-type: none">Aralg	Septembre
	<ul style="list-style-type: none">Comité Juridique	Novembre
11.- Divers & voyage	En mai, la Firme Van Marcke, moyennant des conditions participatives, a invité l'Aralg à son Congrès de Malte axé sur les nouvelles technologies. Quelques membres de l'Aralg s'y sont rendus.	

INFORMAZOUT



INFORMAZOUT & TOTAL ripostent !

ARALg - Soirée technique 06 décembre
au château de Colonster



Les énergies, gaz, électricité, mazout coûtent de plus en plus cher, même le bois de chauffage s'y met.

Les rêves les plus doux, où les mesures les plus contraignantes ne nous empêcheront pas de devoir recourir à des moyens de chauffage d'une certaine puissance. Aussi chaque fournisseur cherche une solution d'économie de consommation de ses produits et met la pression sur la concurrence.

Dans ce climat agité et devant l'augmentation du prix du mazout de chauffage, une association groupant Informmazout & Total réagit en nous présentant des solutions presque inconnues jusqu'à présent.

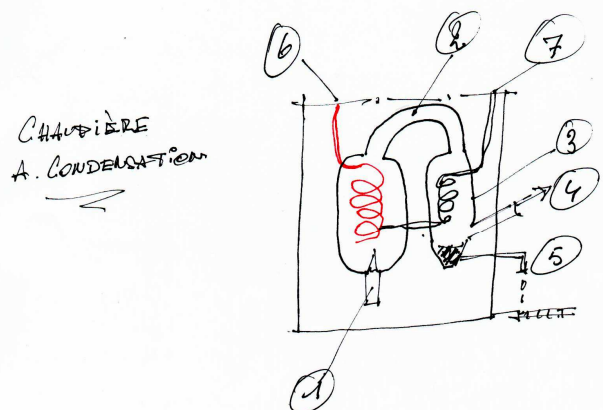
Nous étions 33 membres de l'ARALg au château de Colonster pour écouter une conférence aux titres assez inédits : chaudière à condensation, flamme froide, pac à la zeolithe.

Voyons ce qui se cache derrière tout cela.

CHAUDIÈRE MAZOUT À CONDENSATION

Une chaudière à condensation récupère la chaleur des gaz issus de la combustion afin de réchauffer l'eau refroidie (retour) du chauffage central et ce au moyen d'un échangeur thermique. Les gaz de combustion se refroidissent et la vapeur d'eau contenue dans les gaz redevient liquide. On évacue les condensats dans l'égout. Quant aux gaz évacués, leur température sera descendue à 45/70°.

Condition de placement d'une chaudière à condensation. Avoir des radiateurs surdimensionnés ou mieux un chauffage au sol. Il faut que la température d'eau de retour soit la plus basse possible (30° si possible), donc une température d'eau chaude au départ, aussi basse que possible.



CHAUDIÈRE
A. CONDENSATION

1. BRÛLEUR
2. DÉVIATION GAZ CHAUDS
3. CONDENSEUR
4. ÉVACUATION GAZ REFROIDIS
5. EAU DE CONDENSATION
6. DÉPART EAU CHAUDE/CHAUFFAGE
7. RETOUR EAU/CHAUFFAGE

Prix d'une telle chaudière, installation comprise : à partir de 3.000 euros.

Rendement : sur une ancienne chaudière, on compte 65%, avec une chaudière à condensation on atteindra 97%.

SYSTÈME DE CHAUDIÈRE À FLAMME FROIDE

Deux types de combustion

selon l'apport d'air :

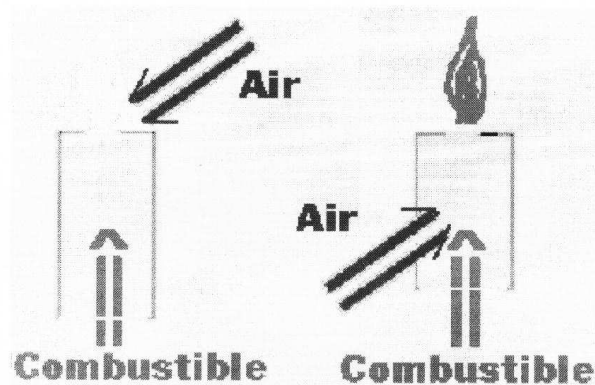


- FLAMMES JAUNES

Exemple : flamme de bougie, brûleur à mazout

Principe : Apport de l'air comburant dans la flamme.

Un objet placé au dessus de la flamme se noircit. Combustion incomplète.



- FLAMMES BLEUES

Exemple : flamme de cuisinière, brûleur mazout à flammes bleues.

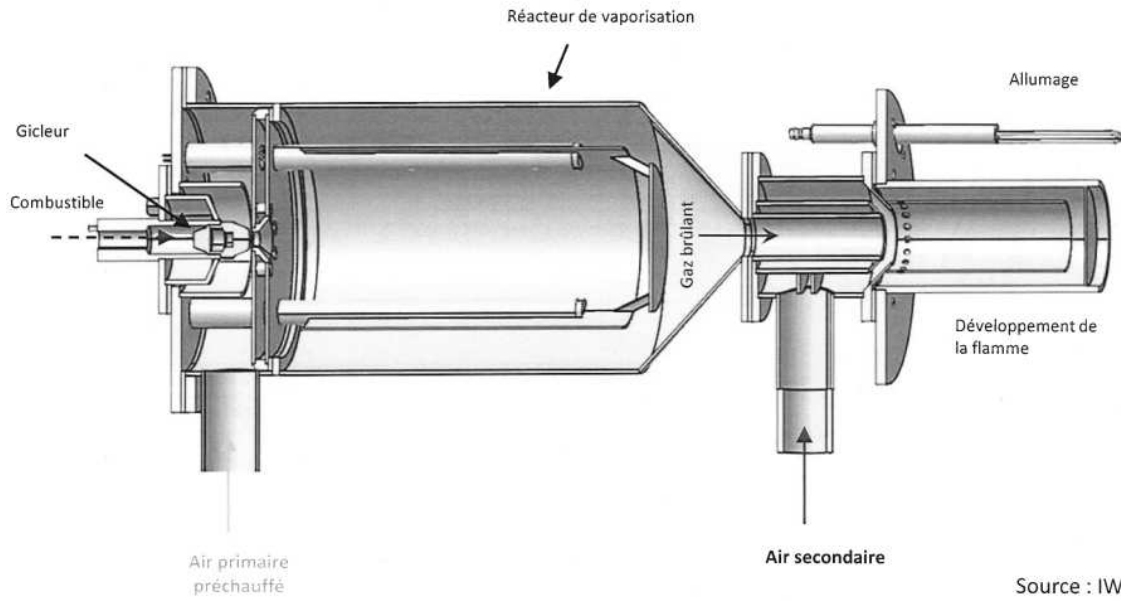
Principe : Prémélange de l'air et du combustible - Combustion pratiquement complète.

On parle aussi de combustion hydroxylative.

Les combustibles (bois, gaz, mazout) sont en fait des produits combinant en proportions variables du Carbone (C) et de l'Hydrogène (H). En faisant réagir ces composants avec de l'Oxygène (O) puisé dans l'air, on forme de nouveaux produits avec dégagement de chaleur :

Il s'agit en fait de réaliser comme dans les brûleurs à flammes bleues un mélange optimal entre le mazout et l'air de combustion mais dans une zone de prémélange. Dans ce cas, il y a séparation physique entre la zone de pulvérisation /mélange et celle de combustion. Le concept de flamme / combustion « froide » fonctionne à des températures inférieures (480°) et se distingue de la combustion classique par le principe du prémélange qui se fait dans un réacteur de vaporisation distinct du brûleur où se développe la flamme.

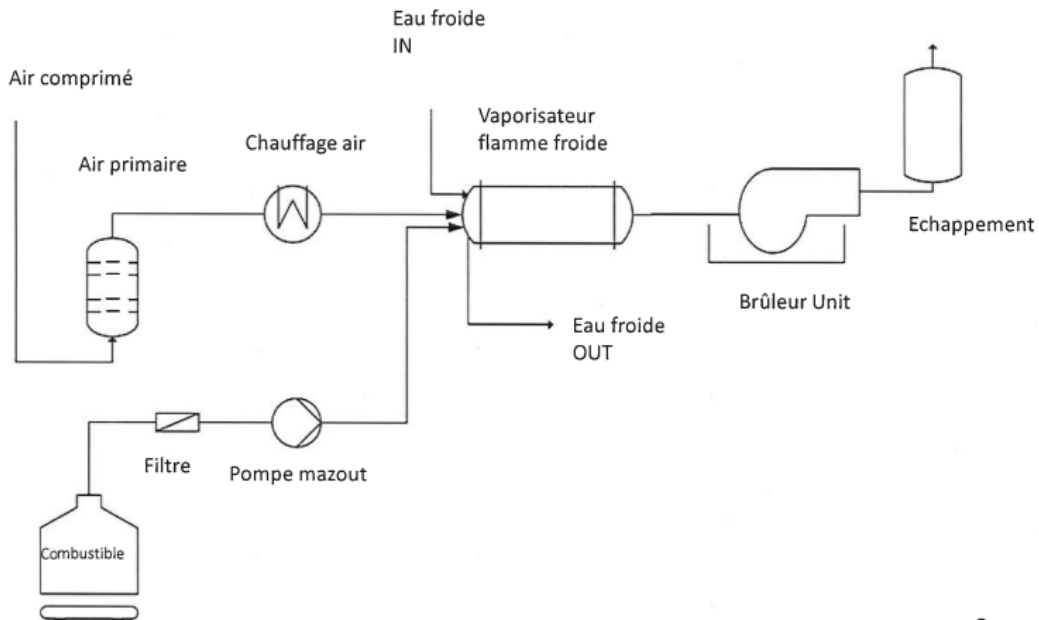
Composition du Concept



Système de mélange et brûleur



Schéma prototype-composition

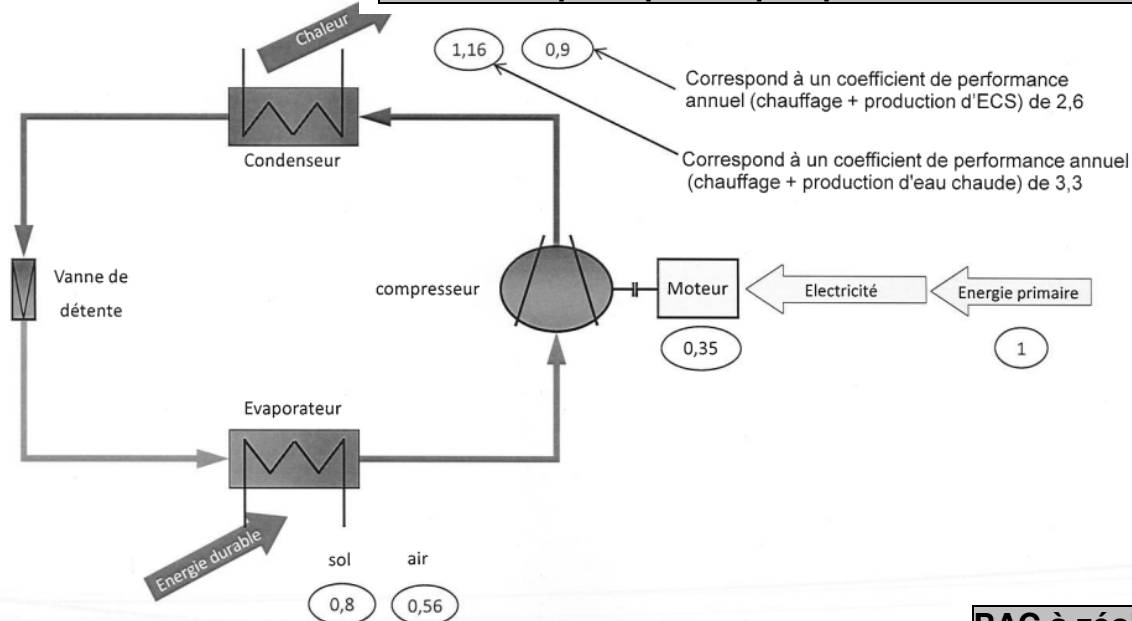


Système couplé de combustion et de mélange



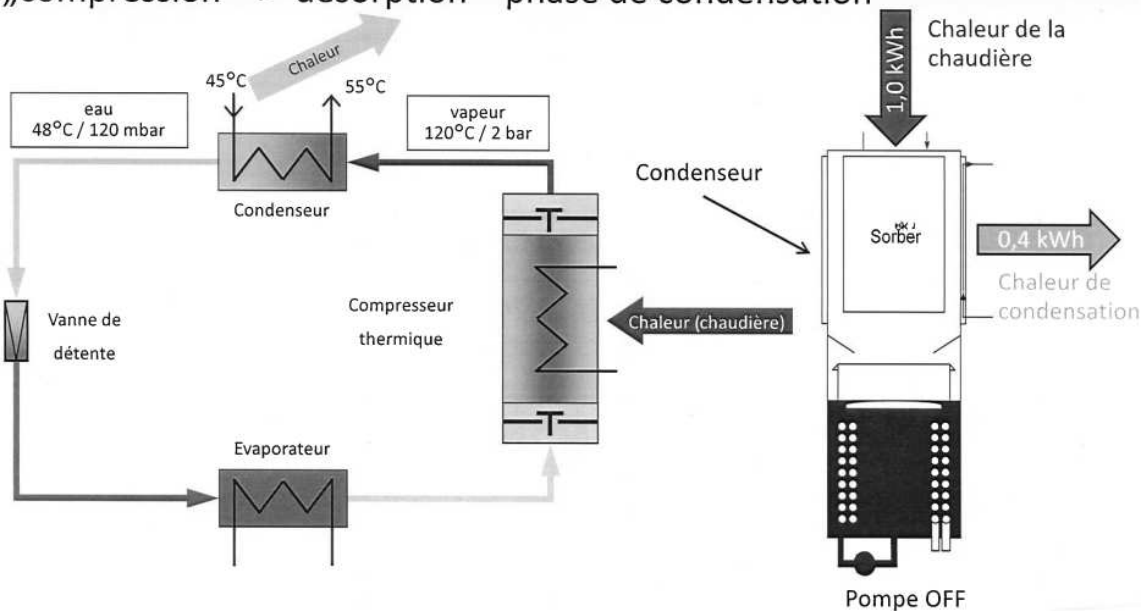
UN NOUVEAU CONCEPT DE PAC

Schéma de principe des pompes à chaleur électriques

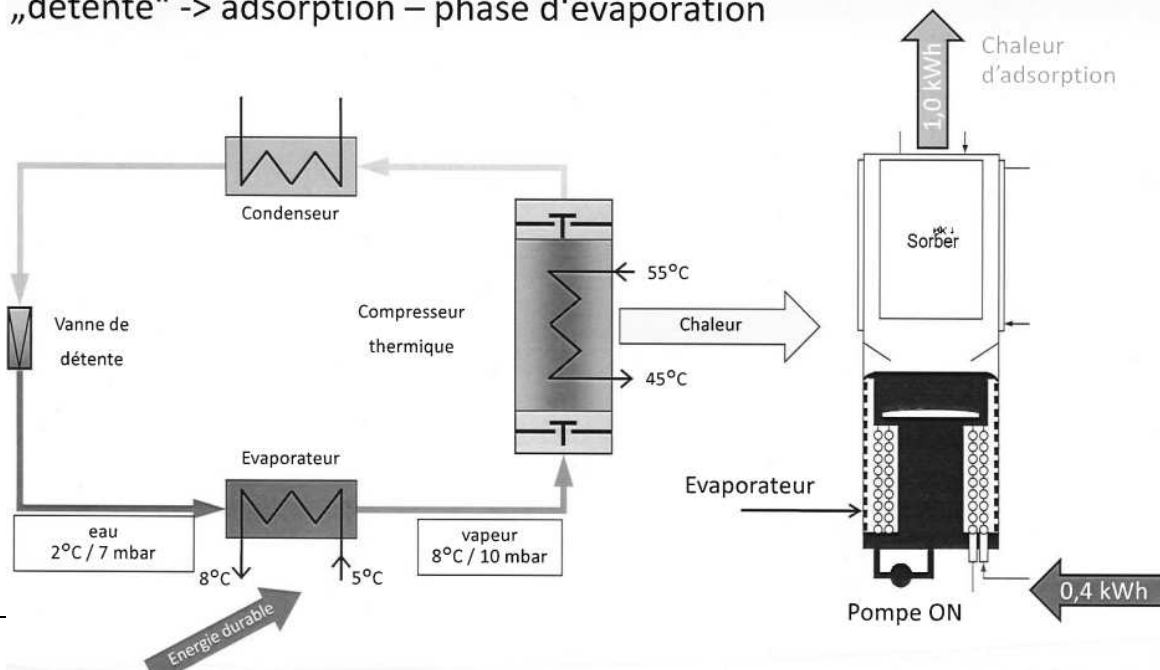


PAC à zéolithe

„compression“ -> désorption – phase de condensation



„détente“ -> adsorption – phase d'évaporation



Dans une PAC traditionnelle, le compresseur électro-mécanique élève la pression et la température du fluide frigorigène gazeux en le comprimant. Une source de chaleur électrique peut compléter l'ensemble.

Dans une PAC à Zéolithe, le compresseur est thermique et le fluide est de l'eau.

La zéolithe est un élément minéral qui va absorber des molécules d'eau dans sa structure poreuse et produire un dégagement de chaleur, ce qui est la caractéristique de la zéolithe. En liaison complémentaire, un brûleur mazout à flamme froide maintient la zéolithe en état de fonctionnement. Donc, voici une PAC à très faible consommation d'énergie puisque un élément est à la base du système par sa nature même et que le brûleur à flamme froide est source d'économie.

En conclusion, voici donc 3 possibilités de chauffage, mais voyons leur situation dans le temps.

Est présente sur le marché, la chaudière à condensation.

A moyen terme, +/-2013/2014 la PAC à zéolithe qui sera d'un coût supérieur à la PAC traditionnelle, soit entre 13.000 et 14.000 euros

A long terme, +/- 10 ans, et est encore en laboratoire, le système à flamme froide. Possibilités plus limitées qu'un brûleur traditionnel mais économie d'énergie.

Quel sera le coût, mystère ?

Mais son évolution technologique se répercutera certainement sur le prix d'achat.

En résumé, le moyen et le long terme sont sources d'espoir, tout comme la pile à combustible pour nos voitures, mais attendons de voir.

Informazout & Total montrent qu'ils veulent rester présents longtemps encore sur le marché. Remercions les de nous avoir informé de leurs projections sur l'avenir.

Georges Foulon

En bref,

La rénovation du Val- Benoît.

Dans un article paru en septembre 2010, la Grenouille annonçait le rachat et la sauvegarde du site par la SPI+. En mars 2011, nous relations dans la Grenouille une visite à la SPI+ où des informations nous précisait le déroulement de ce vaste projet. Par la presse, nous apprenons maintenant que le bureau de la SPI+ a désigné des auteurs de projet, en association.

Il s'agit de :

Baumans-Deffet / Architecture Alain Dirix / MSA/Bureau d'études Lemaire / Bauko-Raush, assistés du bureau Matriciel.

Nous avons précisé que l'Aralg suivrait avec intérêt la réalisation de ce chantier de +/- 10ans de durée. La Grenouille se chargera de vous relater ce qu'elle en saura. Ainsi s'annonce une chronique de longue durée, dont vous avez déjà l'intitulé.

En dernière minute,

Nous portons à votre connaissance, qu'un soumissionnaire non retenu a introduit un recours en suspension et en annulation auprès du Conseil d'Etat. Le Bureau Exécutif de la SPI, réuni ce mardi 3 janvier 2012, a décidé de retirer sa décision du 16 décembre attribuant le marché.

Nous vous tiendrons au courant.